

25 Feb 80



L47
4697

Handwritten signature or note in the bottom right corner.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

NOUVELLE PUBLICATION
EDITION DE GRAND LUXE

L'ARIOSTE

ROLAND FURIEUX

TRADUCTION NOUVELLE

PAR A. J. DU PAYS

ENRICHIE DE 80 GRANDES COMPOSITIONS

TIRÉES A PART

et de 550 vignettes insérées dans le texte

REPRODUITES

PAR LE PROCÉDÉ HÉLIOGRAPHIQUE DE C. GILLOT OU GRAVÉES SUR BOIS

D'APRÈS LES DESSINS DE

GUSTAVE DORÉ

UN VOLUME IN-FOLIO DE DANTE, RICHEMENT CARTONNÉ AVEC FERS SPÉCIAUX

Prix : 150 fr.

*Il a été tiré 50 exemplaires numérotés sur papier Whatman, 50 sur papier de Chine
et 25 sur papier du Japon.*

*Prix de chaque exemplaire tiré sur papier Whatman : 250 fr. ; sur papier de Chine : 300 fr. ;
sur papier du Japon : 350 fr.*

Dès lors, se considérant comme un peuple libre, ou du moins en passe de le devenir à brève échéance, les Appenzellois, comme on commençait à les désigner, du nom de leur principale bourgade, demandèrent hautement à l'abbé, qui était à ce moment Georges de Wildenstein, de ne leur plus donner désormais pour ammans que des hommes du pays. Les villes leurs alliées appuyèrent cette demande et les encouragèrent à nommer un conseil annuel de treize membres, chargé de surveiller la levée des impôts et de pourvoir à l'entretien des milices. Ce fut le premier *Landrath* du pays ; les membres en furent élus par une *landsgemeinde*. Malheureusement, un nouvel abbé moins accommodant ayant porté plainte auprès de l'Empereur, et prouvé, pièces en main, que l'Appenzell avait appartenu de tous temps au couvent, la ligue souabe ne put faire autrement que de confirmer des droits si précis, et les Appenzellois se retrouvèrent abandonnés à eux-mêmes.

Suivent vingt années de calme forcé, pendant lesquelles les officiers saint-gallois redoublent de duretés et de vexations. La chronique des Rhodes durant cette période présente des traits analogues à ceux qu'enregistre la légende des cantons primitifs. Elle raconte, par exemple, que le bailli de Schwendi avait mis un droit énorme sur le fromage, le lait et le beurre, et que si quelque paysan passait devant le bureau sans payer la taxe, deux gros chiens dressés à cette chasse lui sautaient au col. Elle ajoute que le sous-bailli d'Appenzell alla jusqu'à faire rouvrir une tombe pour s'emparer de l'habit dont des fils pieux avaient paré le corps de leur père défunt.

L'irritation des montagnards augmentait chaque jour. Elle éclate tout à coup en 1402, à l'occasion d'un acte de rigueur commis par le prévôt de Bussnang. Le tocsin retentit d'abord à Gossau (Saint-Gall) ; les populations de l'un et l'autre pays, lassées de la commune servitude, assiègent deux châteaux et les incendient. Une seconde fois, l'abbé Cuno fait appel à l'entremise des villes souabes, qui derechef lui donnent gain de cause. Les Saint-Gallois se soumettent à l'arrêt ; mais leurs alliés refusent d'obéir et invoquent l'appui des Confédérés. Cuno s'adresse de son côté au duc Frédéric, qui, au nom de son frère Léopold IV, gouvernait le Tyrol et l'« Autriche antérieure ».

5,000 hommes, vassaux de l'Autriche et du monastère, partirent de Saint-Gall le 15 mai 1403, et se mirent en marche par le *Linsenhühl* et le *Chemin creux* (Hohlweg) vers les hauteurs de la Vögelisegg, qui domine le bassin de la Goldach, et où se trouve le bourg de Speicher. 200 charpentiers ou sapeurs précédaient l'armée, la hache sur l'épaule.

Les Appenzellois, appuyés seulement de 300 hommes de Schwytz et de 200 volontaires d'Unterwald et de Glaris, s'étaient postés dans les forêts qui couvraient les flancs de la montagne de chaque côté du *Chemin creux*. Ils laissèrent l'ennemi s'engager dans le défilé, puis, soudain, renouvelant la stratégie de Morgarten, ils l'assailirent d'un jet de pierres puissantes. La cavalerie autrichienne, qui manquait d'espace pour se déployer, cria : « En arrière ! » Le reste de la troupe, se méprenant sur le sens du cri, fut frappé immédiatement de panique, et le sauve-qui-peut devint général. Quatre bannières et six cents cuirasses restèrent aux mains des Appenzellois, qui reprirent en triomphe le chemin de leurs villages.

De nouveau, l'abbé, qui s'était réfugié dans sa terre de Wyl, fit appel au duc Frédéric : « Si l'on n'y prend garde, lui écrivait-il, Appenzell deviendra une autre Suisse, et dès lors la noblesse et l'Autriche auront achevé de perdre toutes les hautes Alpes ! » Frédéric, après avoir quelque temps hésité, finit par céder aux sollicitations des seigneurs, qui craignaient de voir la révolte des manants gagner de proche en proche, et il rassembla deux armées.

W. Wacker

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

BAILLON (N.) : DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE, publié avec la collaboration de MM. J. de Seynes, J. de Lanessan, E. Mussat, W. Nylander, E. Tison, E. Fournier, J. Poisson, L. Soubeiran, H. Bocquillon, G. Dutailly, E. Bureau, H.-A. Wendel, etc., etc.

Cet ouvrage, illustré d'environ 40,000 gravures, est destiné, non pas à donner sur chacun des mots employés en botanique (dont le nombre est considérable) une dissertation complète et poussée jusqu'aux détails minutieux, mais seulement à présenter de chacun de ces mots une définition nette et précise; la nomenclature sera aussi étendue que possible; une partie bibliographique très complète renverra aux sources le lecteur qui voudrait faire une étude spéciale de telle ou telle question. On insistera sur les applications nombreuses de la botanique à la culture, à l'industrie, à l'économie domestique, à la médecine, à la pharmacie.

Toutes les plantes utiles seront signalées, en même temps que celles qui sont propres à l'ornementation des parcs et jardins, et celles qui sont dangereuses pour l'homme et les animaux.

Toutes les questions d'organographie, d'anatomie et de physiologie végétales seront résumées de façon à faire connaître l'état de la science sur ces questions.

Ce dictionnaire renferme encore tout ce qui est relatif à l'histoire de la botanique et à la biographie, à la paléontologie végétale et au langage botanique. Il est destiné, non-seulement à donner aux gens du monde tous les renseignements nécessaires sur les mots de botanique connus, mais encore à devenir le vade-mecum et le répertoire des botanistes de profession.

Le Dictionnaire de Botanique paraît par fascicules de 10 feuilles in-4°. Il sera illustré d'environ 10,000 gravures; chaque fascicule contiendra une planche en couleurs (Les gravures en noir et en couleurs sont exécutées d'après les dessins de A. Faguet).

Prix de chaque fascicule : 5 francs. — Il paraît un fascicule tous les deux mois depuis le mois d'août 1876. Mise en vente du 11^e fascicule (*Chloranacées. — Ciste*), premier du tome II.

Le tome 1^{er} de l'ouvrage comprenant les dix premiers fascicules. 1 vol. broché, 50 francs. +

*
* *

BOULOUMIÉ (Dr.) : EAUX MINÉRALES DES VOSGES : Vittel — Contrexéville — Plombières — Bains — Luxeuil Bourbonne — Gérardmer. 1 vol. in-32, avec 6 gravures et 1 carte, relié en percaline, 3 fr.

Collection des Guides-Diamant.

*
* *

BERTIN (E.), docteur ès lettres, professeur de rhétorique au collège Rollin : **LES MARIAGES DANS L'ANTIENNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE**. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.

TABLE DES MATIÈRES :

LIVRE I. La maison de France.

LIVRE II. Chap. I. La maison de Lorraine. — Chap. II. Les maisons princières (les maisons de Bouillon et de Rohan). — Chap. III. Maisons diverses. — Chap. IV. Maisons diverses (suite). — Chap. V. La maison de Noailles.

LIVRE III. Chap. I. Les Villeroy, les Gesvres, les Servien, les Lyonne. — Chap. II. Les Colbert et les Le Tellier. — Chap. III. Les Philippeaux, les Chamillart, les Voysin, les Desmarests.

LIVRE IV. La Robe. — Chap. I. Pouvoir, prestige, mœurs de la Robe. — Chap. II. Les Daguesseau, les Lamoignon, les Seguier, les Mesmes. — Familles diverses.

LIVRE V. La Finance. — Chap. I. Origines, mœurs et pratiques de la Finance. — Chap. II. Les financiers peints par Tallemant. — Chap. III. Familles diverses. — Chap. IV. Les Plénouf, les Crosat, les Bernard.

*
* *

WALLON (H.), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, doyen de la Faculté des lettres de Paris : **HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITÉ**; 2^e édition. Tome 1^{er}, in-8, broché, 7 fr. 50. L'ouvrage complet formera 3 volumes.

*
* *

FERNEUIL (Th.) : LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE : 1 vol. in-12, broché, 3 fr. 50.

Bibliothèque variée, 1^{re} série.

*
* *

GUIRAUD (P.), docteur ès lettres, professeur au lycée de Carcassonne : **LE DIFFÉREND ENTRE CÉSAR ET LE SÉNAT** : 1 vol. in-8, broché, 3 fr. +
— **DE LAGIDARUM CUM ROMANIS SOCIETATE** : 1 vol. in-8, broché, 2 fr. +

PUBLICATIONS CLASSIQUES

EURIPIDE : HÉCUBE, texte grec. Recension nouvelle, avec un commentaire critique et explicatif et une notice, par **HENRI WEIL**, maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur d'études adjoint à l'École pratique des hautes études. 1 vol. in-8, broché, 2 fr. 50.
— **HIPPOLYTE**, 1 vol. in-8, broché, 2 fr. 50.

Collection des classiques à l'usage des professeurs.

BOUGUERET (R.), professeur de dessin au lycée Saint-Louis et à l'école municipale supérieure J.-B. Say : **COURS DE DESSIN LINÉAIRE ET DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE**, d'après les programmes de la ville de Paris. 2 vol. in-12 cartonnés, 1 fr. 80.

Médaille d'argent à l'Exposition de 1878.

* * *

GUÉRIN (L.) : **LECTURES ET PREMIÈRES NOTIONS DE GRAMMAIRE POUR LES JEUNES ENFANTS**. 1 vol. in-12, avec 41 vignettes, cartonné, 90 cent. *

* * *

HENRIET (d') : **COURS DE DESSIN DES ÉCOLES PRIMAIRES**. Enseignement gradué concordant avec les articles des nouveaux programmes officiels.

Livre du maître. 1 vol. in-12, broché, 1 fr. 25.

Cahier de l'élève n° 1. Dessin linéaire, in-4, 25 cent.

— n° 2. Dessin d'ornement, in-4, 25 cent.

— n° 3. Dessin d'imitation, in-4, 25 cent.

* * *

LOIS ET RÉGLEMENTS CONCERNANT LES BREVETS DE CAPACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, (institutrices et institutrices). In-12 broché, 20 cent. *

* * *

TRAVAUX D'INSTITUTEURS FRANÇAIS, RECUEILLIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1878), mis en ordre par MM. DE BAGNAUX, BERGER, BROUARD, BUISSON et DEFODON. 1 vol. in-12 broché, 3 fr.

Pédagogie.

* * *

DEVOIRS D'ÉCOLIERS FRANÇAIS, RECUEILLIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1878), mis en ordre par MM. DE BAGNAUX, BERGER, BROUARD, BUISSON et DEFODON. 1 vol. in-12 broché, 3 fr. 50.

Pédagogie.

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

1^{re} série, format in-8, broché, 1 fr. 50; cartonné en papier, 1 fr. 75; relié en percaline avec plaque, 2 fr.

BALDWIN : **RÉCITS DE CHASSE DANS L'AFRIQUE AUSTRALE**. 1 vol.

* * *

COLOMB (M^{me}) : **SIMPLES RÉCITS**. 1 vol.

* * *

DELON : **HISTOIRE D'UN LIVRE**. 1 vol.

* * *

FIGUIER (L.) : **SCÈNES ET TABLEAUX DE LA NATURE**. 1 vol.

* * *

GIRARDIN (J.) : **LES GENS DE BONNE VOLONTÉ**. 1 vol.

* * *

LA FONTAINE : **CHOIX DE FABLES**. 1 vol.

* * *

ROUSSELET (L.) : **LES ROYAUMES DE L'INDE**. 1 vol.

* * *

VILLETARD (E.) : **LE JAPON**. 1 vol.

2^e série, format in-12, broché, 1 fr.; cartonné en papier, 1 fr. 25; relié en toile avec plaque, 1 fr. 50.

COLOMB (L. C.) : **ICI ET LÀ**. 1 vol.

* * *

GIRARDIN (J.) : **UN PEU PARTOUT**. 1 vol.

* * *

LÉVY (A.) : **LA LÉGENDE DES MOIS**. 1 vol.

Les Appenzellois, réunis en *landsgemeinde*, discutaient sur les mesures à prendre, lorsqu'ils virent paraître devant eux un seigneur du voisinage, le comte Rodolphe de Werdenberg, à qui l'Autriche venait d'enlever ses domaines, et que le célèbre landamman de Schwytz, Ital Reding, leur envoyait comme capitaine. Rodolphe parla, dit-on, en ces termes devant l'assemblée : « J'ai appris que le duc lève des troupes en Tyrol pour vous attaquer. Les mêmes périls doivent nous unir. Vous me connaissez : derrière ces rochers est Werdenberg (1), l'héritage de mes pères. Mes aïeux ont gouverné en souverains le Rheinthal. L'ambition autrichienne m'a tout ravi ; elle ne m'a laissé que mon cœur et mon épée : je vous les offre. Permettez-moi de rester auprès de vous, citoyen libre d'Appenzell, de vivre et de combattre avec vous. » Ce disant, le seigneur se dépouille de son armure, de ses riches vêtements, et endosse le sarreau des bergers. Les Appenzellois l'acclament pour leur chef.

Cependant le gros des forces autrichiennes, parti sans bruit de la bourgade rheinthalloise d'Altstätten, s'était dirigé par l'âpre rampe qui atteint, au hameau de Stoss, le territoire appenzellois. C'était le 17 juin 1405, veille de la Fête-Dieu. Une pluie abondante avait mouillé le court gazon de l'alpe et rendu la montée fort glissante. Les montagnards, au nombre de 400 environ, les pieds nus afin de mieux marcher, attendaient derrière un retranchement de terre, de pierres et de branchage élevé à l'entrée même du pays. Comme ils avaient pour eux tous les paysans, ils furent vite informés de l'approche de l'ennemi. Déjà une partie de la colonne autrichienne avait dépassé la muraille de défense, quand roches et troncs d'arbres se mirent à grêler de toutes les hauteurs. Les Autrichiens, rompus, n'en continuèrent pas moins leur effort d'escalade, en s'aidant des pieds et des mains sur la pente abrupte ; leurs tireurs cherchèrent à les protéger ; mais les arbalètes, dont la pluie avait détendu les cordes, ne pouvaient plus remplir leur office. Le choc subit des montagnards acheva le désordre : trois heures durant, on se battit lance contre lance, épée contre épée. A la fin, les Autrichiens reculèrent ; mais, arrêtés par le retranchement, ils y trouvèrent la mort en grand nombre (2). Diverses traditions, recueillies par des chroniques postérieures et dont rien ne démontre l'authenticité, se rapportent à ce beau combat de *Stoss*. L'une d'elles parle d'un héros appenzellois nommé Uli Rotach, qui, adossé à une étable, se défendit avec sa hallebarde contre douze ennemis, en tua cinq, et se laissa brûler vivant avec l'étable plutôt que de se rendre. Une autre veut que les femmes de Gais, vêtues de chemises d'hommes, aient paru tout à coup sur les hauteurs qui dominent Stoss, et contribué au gain de la journée. Toujours est-il qu'une procession commémorative fête chaque année cette victoire à l'instar de celle de Näfels, et qu'une chapelle a été érigée, selon la coutume, au lieu qu'illustra la vaillance des aïeux.

Pendant que le duc Frédéric se retirait tout abattu à Schaffhouse, les Appenzellois renouvelaient leur alliance avec Saint-Gall et le Rheinthal. Non seulement le comte de Werdenberg, en récompense de sa belle conduite, était rétabli dans son patrimoine, mais les gens des Rhodes, l'élan une fois pris, semblaient ne plus vouloir s'arrêter. Pour s'acquitter envers les Schwytzois, ils firent irruption dans le val de Wäggis et la Marche-Inférieure (3), et conquièrent ces pays pour leur bon allié ; puis, courant de la Thurgovie au Rheinthal, du Rheinthal dans le Vorarlberg, ils détruisirent soixante-quatre

(1) Le vieux castel de Werdenberg existe encore à l'extrémité du Rheinthal saint-gallois, à la base nord des *Churfürsten*. Les rochers sont ceux du Sentis.

(2) Voyez *Archiv für die Schweizer*, t. XIX.

(3) Districts aujourd'hui schwytzois situés au sud du lac de Zürich.

péril, s'assembla tout entière en armes; puis, à la faveur d'une nuit brumeuse, elle réussit à surprendre l'ennemi et lui infligea une sérieuse défaite.

Rentrés dans leurs montagnes, les Appenzellois ne songèrent plus qu'aux moyens d'affermir leurs libertés propres. L'empereur d'Allemagne, Robert de Bavière, avait jugé le moment venu de s'approcher en médiateur. Il déclara le *Bund* des riverains du lac contraire aux constitutions de l'Empire; mais il interdit en même temps la reconstruction des châteaux rasés, et il invita les seigneurs laïques et ecclésiastiques à respecter désormais les libertés de leurs sujets. Cela signifiait qu'Appenzell devait rentrer sous la suzeraineté des abbés de Saint-Gall et payer, comme devant, les contributions. Les Rhodes n'y voulant point consentir, le pays fut mis à la fois au ban de l'Empire et au ban de l'Église, et la plupart des villes impériales s'armèrent contre les montagnards récalcitrants. « Nous mourrons tous, plutôt que de renoncer à l'indépendance scellée de notre sang, répondit la landsgemeinde d'Appenzell, et, quant à l'excommunication, c'est une affaire où nous ne voulons pas être (*wir wollen nicht in diesem Ding sein*). » Sur l'entrefaite mourut l'intraitable Cuno; les Confédérés intervinrent à leur tour. Il fut convenu que les Appenzellois se rachèteraient des anciennes redevances; moyennant quoi les Cantons primitifs, par un traité en date de novembre 1411, conclurent avec eux un pacte d'alliance et de combourgeoisie, qui les admettait dans le *Bund* helvétique, à la condition qu'ils n'entreprendraient à l'avenir aucune guerre sans l'assentiment des sept *Orte*. Ainsi se trouva consommée l'indépendance des paysans du Sentis. Immédiatement ils en profitèrent pour compléter leur organisation politique, se donner un code et un sceau à eux. Ce ne fut toutefois que deux siècles après, en 1513, qu'ils obtinrent le rang d'*alliés perpétuels* (*Eidgenossen*), c'est-à-dire qu'ils entrèrent dans le faisceau helvétique à titre de treizième canton, — Fribourg, Soleure, Schaffhouse et Bâle ayant, entre temps, accru de quatre *ligues* l'ancienne Confédération des États de la Haute-Allemagne.

La Réforme fut bien accueillie par la majorité du peuple des Rhodes. Dès 1518, nombre de montagnards allaient à Saint-Gall écouter les prêches de Vadian et de Kessler; quatre ans plus tard s'établissaient, à la suite de Walther Klarrer de Hundwyl, les premiers ministres protestants du pays. L'unanimité toutefois n'étant pas complète, la *Landsgemeinde* décida qu'au point de vue religieux chaque commune resterait libre d'agir à son gré. Ce fut l'origine de la dislocation politique du pays. Les Rhodes-intérieures, au pied des Hautes-Alpes, tinrent pour le vieux culte; Appenzell extérieur, sur les deux rives de la Sitter, se prononça pour l'évangélisme. Pendant quelque temps les deux confessions vécurent paisiblement côte à côte; mais l'arrivée des capucins troubla cet accord. Les deux premiers moines de cet ordre qui parurent dans le pays s'appelaient, dit-on, les pères Louis et Jacob. Leur costume, qui n'avait jamais été vu dans le canton, y fit même d'abord un effet très étrange. Un jeune garçon, ayant rencontré deux de ces religieux dans un bois, les prit pour des êtres surnaturels, et, dans son effroi, cria : Au secours ! Vainement les révérends s'efforcèrent-ils de le rassurer, en lui répétant : « Nous sommes de saints pères; » le seul résultat fut que l'enfant se jeta à genoux en disant : « Ah ! saints diables, ne me faites pas de mal ! »

L'œuvre pie des saints diables fut que les diverses parties du pays, qui peut-être n'eussent demandé qu'à s'entendre, commencèrent à vivre à couteaux tirés. Les dissentiments furent même tels, qu'on prit le parti de se séparer (1597). Trogen devint le chef-lieu des districts réformés, — Rhodes extérieures et industrielles; Appenzell resta celui des districts catholiques — Rhodes intérieures et pastorales — où l'intolérance, plus de deux siècles durant, fleurit à souhait.

Encore la discorde, une fois déchaînée, ne désarma-t-elle point pour si peu. Que dis-je ? Elle se mit entre les parties des parties. Les Rhodes-extérieures notamment, que la Sitter divisait en deux fractions inégales, se disputèrent pendant de longues années, soit pour la fixation du *Hauptort* (chef-lieu), soit pour l'élection des autorités. Le peuple « devant la Sitter » était plus nombreux que celui « derrière la Sitter ». Ce dernier n'en était que plus jaloux de ses droits. A la fin, chacune des parties résolut de nommer ses fonctionnaires propres; malheureusement, au lieu de terminer la querelle, cet arrangement ne fit que l'envenimer. La famille des Zellweger, enrichie par le négoce et par la fabrique, jouissait d'une haute considération à Trogen; à Herisau florissait la famille des Wetter, dont un membre, Laurent, vint à obtenir la dignité de landamman. Celui-ci accusa les Zellweger d'entretenir des intelligences avec l'ennemi héréditaire, l'abbé de Saint-Gall. De là une lutte de partis qui menaça d'ensanglanter tout le pays.

En dépit de ces crises, l'industrie des Rhodes prenait chaque jour un nouveau développement. Dès le quinzième siècle, cette région d'Appenzell comptait un grand nombre de maîtres tisserands qui écoulaient leurs produits surtout à Saint-Gall. Plus tard naquirent la broderie, la mousseline et le travail des cotonnades. Les Zellweger déjà nommés exportaient dans toutes les parties de l'Europe, jusqu'à Moscou, et même jusqu'en Amérique.

Au point de vue de l'industrie pastorale, le canton d'Appenzell n'est pas moins prospère. On y rencontre plus de trois cents alpes; les Rhodes-intérieures, dans leurs six communes, possèdent environ huit mille bêtes à cornes, et les Rhodes-extérieures, qui ont vingt communes, plus de dix-huit mille. De race indigène, il n'y en a pas; le plus gros du bétail est acheté au printemps sur les marchés du Vorarlberg, des Grisons, du Tyrol, et revendu en partie à l'automne. Aussi la minorité des pâtres-éleveurs se montre-t-elle excessivement fière de son type de vache brune aux cornes courtes, à la tête épaisse, au fanon bien pendant, dont il surveille avec soin le croisement.

Si vous ouvrez une *géographie* ou un *guide*, vous y lisez que les monts d'Appenzell se partagent en trois reliefs principaux; que le plus oriental, celui qui est limitrophe du Rheinthal, commence au Kamor (1,762 m.), près de Brüllisau, et se continue, en une ligne infléchie au sud-ouest, par les sommets du Hoher-Kasten, de la Stauberer, de la Kanzel et de la Frümseralp; que la seconde chaîne part de l'Alpsiegel, et se prolonge par le Bogartenfirst, les Gloggeren, la Marwies, le Hundstein, jusqu'à l'Altmann et à la Kräyalp; et qu'enfin la troisième muraille, la plus à l'ouest, s'amorce à l'Ebenalp, et pousse au sud une rangée de sommités dont le pic terminal et dominant est le Hohe-Sentis.

Cet inventaire orographique est exact, mais ne donne pas la physionomie du pays. Si l'on veut avoir du mouvement de ce sol appenzellois, tout entier en bondissements fantastiques, une image aussi pittoresque que possible, il faut monter, par une claire journée, sur quelque cime maîtresse du massif, et y étudier le panorama.

Le *Hoher-Kasten* qui, comme altitude, n'excède point le Rigi, est, à cet effet, un des observatoires les meilleurs qu'on puisse prendre. Taillée à pic sur trois de ses faces, et accessible seulement par le nord, cette hauteur commande à la fois, d'un côté, la vallée du Rhin, qu'on voit se dérouler jusqu'au lac de Constance, et, de l'autre, tout le réseau enchevêtré du Sentis, dont elle est comme

un bastion détaché. C'est donc d'ici que je vous prie de remarquer la figure de ce petit canton d'Appenzell. Par son linéament général, il ressemble à une sorte de cornue, dont le goulot tors s'incline vers la droite, et dont le renflement le plus considérable se trouve au-dessous de la ville de Saint-Gall; pour le relief, il a l'air d'un cône qu'on aurait couché la pointe vers le nord, puis brusquement écrasé à la moitié de sa base. Si, sans faire œuvre de cartographe, je voulais rendre la chose saisissable à l'œil, je tracerais du pays l'image que voici : en bas, une immense tache noire, représentant le massif des grands monts; en haut, une multitude de petites taches figurant les intumescences isolées qui, à partir du bourg d'Appenzell, s'en vont essaimant jusqu'au Bodensee. L'ensemble de ces petites taches, sortes d'éclaboussures du relief situé au-dessous de la



WEISSBAD.

Sitter, n'est autre qu'Appenzell extérieur, pays composé d'un entrelacement de vallons, ou mieux, de gorges étroites, qui ne laissent point place à ce qu'on pourrait appeler une plaine de manœuvre. Là, chaque bourg important est, pour ainsi dire, pourvu d'un *signal*, flanqué d'une magnifique échauguette, d'où le regard domine au loin la région : tels le *Gäbris* de Gais, le *Kaien* d'Heiden, le *Ruppen* de Trogen, le *Kronberg* de Gonten, la *Rosenburg* de Hérisau, la *Vögelisegg* de Speicher, etc. Le village de Weissbad, situé au confluent des trois vallées méridionales d'où s'échappe le triple torrent qui forme la Sitter, est, à quelques minutes au-dessus d'Appenzell, le point d'amorce de l'autre région, celle que je représente par la grosse tache d'encre, et qui, étant le noyau même du pays, a reçu le nom de Rhodes-intérieures. Les trois chaînes parallèles qui en constituent le relief régulier sont, comme les rameaux des Alpes de Glaris, réunies vers leur base par un court chaînon qui est le point le plus remarquable du massif, car c'est là que se dressent l'Altmann et le Sentis.

Redescendons maintenant de notre observatoire et gagnons ce charmant *Kurort* de Weissbad, quartier général des touristes qui explorent ce réseau des monts d'Appenzell.

Un joli sentier à travers les prairies nous conduira d'abord, par l'alpe Bodmen, au fameux ermitage, plus pittoresque encore que Longeborgne, qu'on désigne sous le nom de *Wildkirchli* (la Chapelle sauvage). Bâti à 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une anfractuosité de rochers dont la tête touche le ciel et dont le pied plonge dans un abîme sombre, cet ermitage est une des merveilles de la Suisse. On y arrive sans fatigue ni péril, en passant à la petite auberge *Zum Äscher*, par un sentier taillé dans le roc et pourvu d'un parapet presque suffisant. Une passerelle de bois, jetée sur un gouffre de 60 mètres environ de profondeur, forme l'accident dernier du trajet. La chapelle, que l'on aperçoit bientôt, est incrustée à la cime du rocher. Elle est creusée dans un calcaire gris. L'autel est au fond ; sur le devant, se trouve un confessionnal, et des sièges sont pratiqués dans le mur. Cette première grotte n'a que 5 ou 6 mètres de long sur 4 de large. A la suite s'ouvre une excavation plus spacieuse où l'ermite-cabaretier conserve son lait et sa bière, car ici, comme à Longeborgne, le solitaire, tout costume à part, n'est guère au fond qu'un honnête débitant. Le métier ne laisse pas d'ailleurs d'avoir ses ennuis : témoin la triste fin de l'ermite Antoine Fässler, qui, le 4 novembre 1853, fut enlevé par un tourbillon de vent et précipité dans l'abîme.

Ce sanctuaire, dédié à l'archange Saint-Michel, date de l'année 1656. Le chemin par lequel on en sort pour gagner l'Ebenalp est assez curieux. Il faut passer par une troisième cavité à l'extrémité de laquelle conduit une étroite galerie de 200 pas de long, où les infiltrations et les éboulis ne rendent pas toujours la marche très aisée. Mais aussi quel admirable coup d'œil vous attend au sortir du noir corridor ! La splendide Ebenalp est là devant vous, avec ses gazons et ses fleurs alpines ; en un quart d'heure vous en pouvez atteindre le sommet. Et, de là, quel panorama ! Toute la Suisse orientale, le Bodensee, une partie de la Souabe, la chaîne alpestre, et, à vos pieds, le cours de la Sitter, la gorge du Schwendi et l'idyllique vallon de la Seealp avec ses pâturages, ses cabanes rustiques et son joli petit lac vert foncé.

Six fois par jour l'ermite d'en haut sonne la cloche pour appeler les bergers à l'*Oremus*. Sur quelques cimes environnantes, notamment sur la Sigelten, qui fait juste face à l'Ebenalp de l'autre côté du val Schwendi, se dressent des calvaires au pied desquels les montagnards se groupent pour prier. Puis, une fois chaque année, le dimanche après le 6 juillet, un service religieux se célèbre dans la « chapelle sauvage ». Après la messe, a lieu sur la pelouse du plateau une *Alpstubete* ou fête pastorale.



L'E. WILDKIRCHLI.

De toutes parts arrive en *jodlant* la foule des chaletiers et de leurs serviteurs. Les tables se dressent à l'entrée des huttes, et chacun prend part au repas champêtre. Puis sur un bloc de rocher s'assoit l'orchestre, composé d'un violoniste et d'un joueur de *hackbrett*, vêtus de la veste ponceau et la tête



AUBERGE ZUM AESCHER AU WILDKIRCHLI.

couverte du petit bonnet de cuir, et alors commencent les divertissements et les danses. A la chute du jour, on se sépare, et les groupes joyeux redescendent la montagne, garçons et filles bondissant à l'envie ainsi que des cabris.



SERVICE DIVIN AU WILDKIRCHBLI.

W. Machetto

Cette Ebenalp, qui, vue du sud, ne paraît qu'un pic nu et escarpé, doit son nom d'*Alpe plate* à sa haute terrasse inclinée vers le nord ; les plantes rares y abondent, et ses pentes nourrissent plus de deux cents vaches. On y trouve une curiosité naturelle : c'est un trou en forme d'entonnoir, le *Wetterloch*, de 16 mètres de circonférence, qui renferme toute l'année de la neige et de la glace et sert, au besoin, de réservoir pour l'irrigation des prés du versant.

Le Sentis, ce roi des monts de l'Appenzell, est situé, je l'ai dit, au point de jonction des différentes chaînes. Son nom latin signifie *aiguillon, dard*, en allemand *Stachel*. Il présente deux sommets que sépare un glacier long de dix minutes ; d'horribles précipices entaillent ses flancs nus. Le versant sud appartient, non aux Rhodes, mais au Toggenbourg. Sa cime septentrionale s'appelle *Gyrenspitz* ou « pointe des Vautours » ; celle du sud, qui a la forme d'une pyramide aplatie au sommet, est le *Sentis* proprement dit ; on la nomme aussi quelquefois le *Grand-Messmer* (2,504 m.).

L'ascension s'en fait sans péril, soit de Weissbad ou d'Urnäsch (pays d'Appenzell), soit d'Alt-Sanct-Johann ou de Wildhaus, dans le Toggenbourg. Du *Kurort* susnommé, l'excursion est une véritable promenade de dames. On remonte le romantique vallon de Schwendi, jusqu'à l'extrémité est de la Seealp, entre l'Altenalp et la Gloggeren ; après quoi, par la montée dite *Katzensteig* (sentier des Chats), on atteint les chalets de la Hüttenalp, et de là le hameau de la Meglisalp, où l'on sort enfin de la zone forestière. Au sud se creusent de profonds précipices, appelés *Kellen* (Cuillers), le long desquels un sentier de chèvres, praticable seulement à partir de mai, conduit sur le Schafberg et l'Altmann. Au bout de deux heures, par un chemin toujours bien battu, et offrant de place en place des degrés taillés dans le roc, on aperçoit la cime du Sentis avec son auberge. On laisse à gauche, si j'ai bonne mémoire, le glacier qui s'amorce près de la *Wagenlücke*.

D'Alt-Sanct-Johann, c'est-à-dire par le versant sud, l'ascension présente plus de difficultés. On gagne d'abord la fissure latérale où la Thur Froide prend sa source, puis on monte, de chalet en chalet, jusqu'au Schafboden, d'où l'on rejoint l'arête déjà mentionnée qui, sous le nom de *Wagenlücke*, sépare la Rossmaad du Messmer. Une autre route, la plus belle peut-être, qui relie également Weissbad à Wildhaus et à Sanct-Johann, c'est-à-dire la vallée du Toggenbourg supérieur au massif central des Rhodes intérieures, est celle qui, par Brüllisau et le Brülltobel, gagne le lac Sementis, situé en deçà de la montagne du même nom (*Sambiti mons*), dont le versant plonge dans le Rheinthal, puis, traversant le défilé du Stiefel, atteint la vallée sauvage de Fählen, et un second lac, le Fählensee, d'une trentaine de mètres plus élevé que le premier et dont les rives nues et désolées, les eaux immobiles et noires forment un contraste tout à fait saisissant avec la végétation luxuriante des versants qu'on a cotoyés en aval. L'unique oasis qui égaye ce désert, c'est la petite Fählalp, qui, quoique confinant aux champs de neige de l'Altmann, offre des tapis splendides de verdure. Au pied de ce fier acolyte du Sentis se trouve une troisième cuvette alpestre, qui ne mérite pas à vrai dire le nom de lac, car c'est tout simplement une masse d'eau et de glace emprisonnée dans un entonnoir de rochers d'une profondeur effrayante, et à propos de laquelle on narre toutes sortes de légendes sinistres. De ce point, la route, qui passe entre l'Altmann et le Schafberg, atteint la sommité transie de la Krayalp, et débouche enfin par les « Longs Sentiers » (*Lange Stege*) et le Flühlitobel dans le Toggenbourg.

Le Club alpin suisse a récemment établi sur la cime du Sentis un *signal* en fer qui sert d'observatoire magnétique et astronomique. Tout à côté se trouve une auberge, qui date, je crois, de 1846,

mais qu'on a considérablement agrandie et améliorée dans ces derniers temps. Trois mille personnes environ font annuellement l'ascension de la montagne, pour y contempler le panorama merveilleux qui s'y déroule circulairement aux regards.

La petite ville d'Appenzell, dont je n'ai pas encore parlé au lecteur, est comme l'avant-poste du massif



LE LAC DE LA SEEALP.

sourcilleux qui commande au sud les Rhodes intérieures. Située sur la Sitter, à quarante-cinq minutes plus bas que Weissbad, en vue du Kamor, du Hoher-Kasten et de l'Ebenalp, cette bourgade de 200 maisons, la plupart en bois et anciennes, compte à peine 3,700 habitants. Bien qu'assez voisine du groupe industriel de Saint-Gall, elle frappe beaucoup plus par son caractère archaïque que par le mouvement de ses ateliers. Quand j'aurai mentionné l'église paroissiale, la chapelle Sainte-Croix (*Heilig-Kreuz-*



L'ALTMANN.

kapelle) qui date, dit-on, du septième siècle, l'arsenal, deux couvents, dont l'un, celui des Capucins, s'illustre par l'élève du mollusque songeur qu'on nomme « escargot », puis l'*ossuaire*, les archives et le grand *Marktplatz*, orné d'un tilleul, où se réunit l'assemblée du peuple, j'aurai à peu près épuisé la liste des curiosités de l'endroit.

Je me trompe : il y a un vieux monument, le *Rathhaus* (hôtel de ville), qui mérite un regard attentif de quiconque s'intéresse quelque peu aux mœurs du passé. Le premier objet qu'avant d'y entrer on aperçoit rivé dans la pierre, au-dessus d'un banc de bois, c'est la chaîne du carcan. La grande salle, aux murailles brunies par le temps, où siègent les Conseils des Rhodes intérieures est décorée de peintures retraçant les faits héroïques des aïeux. Dans cette même pièce est le « banc de la schlague », *Prügelbank*, meuble indispensable à ces mêmes aïeux dans le cours de leurs enquêtes juridiques.

Chacun sait qu'en ce bon vieux temps la torture était d'un usage commun, et que les instruments dont on se servait étaient innombrables et de formes multiples. Il y avait, en Suisse comme ailleurs, et dans Appenzell particulièrement, des appareils à serrer les pieds, les mains et le cou, des chevalets et des poulies destinées à distendre du mieux possible le corps du patient, des tenailles qui avaient pour fonction de brûler et de pincer les parties sensibles. Atroce était la législation : on mutilait ou l'on pendait, la tête en bas, les voleurs ; on bouillait vifs, on enterrait vifs, non seulement les assassins et les incendiaires, mais les sorciers, les sacrilèges et les hérétiques. Le *taille-tête*, hideux instrument quelque peu cousin de notre guillotine, suppléait au besoin le glaive, lorsque celui-ci faiblissait à l'ouvrage.

Pour en revenir au banc de la schlague, l'accusé y était étendu tout de son long sur le ventre, dans la position qu'on prend pour nager ; une forte courroie lui maintenait les pieds et les mains, et la bastonnade commençait. C'était ce qu'on appelait le « fourrage du bouc », *Bocksfutter*. Il n'y a pas bien des années encore ce système pénal était en vigueur. Mais voici une chose plus curieuse. Dans le bâtiment même du palais, immédiatement sous les toits, sont installées des espèces de cages de bois, n'ayant qu'une toute petite ouverture pour l'introduction de l'air et des aliments nécessaires au détenu. Se mouvoir là dedans, impossible. Un homme de stature moyenne est forcé de s'y tenir accroupi. Une fois là, il faut bien que le prévenu se décide à avouer, en hiver surtout, ces cellules aériennes n'étant, on le pense, aucunement chauffées.

Sous les mêmes combles, il existe une autre cage plus grande, une façon de cabinet pourvu d'un grabat : celle-là est exclusivement réservée aux notables et aux gens mariés. Toutes ces boîtes jouent un rôle dans les causes civiles. Supposons, par exemple, une recherche de paternité ; la demanderesse est enfermée dans ledit cabinet, le défendeur dans une des petites cellules. C'est ce dernier qui, d'ordinaire, cède le plus vite. Au bout de quelques jours, il signe tout ce qu'on veut : méthode ingénieuse, à la vérité, qui a l'avantage de débarrasser la commune d'autant d'enfants illégitimes à nourrir. Ajoutons qu'à côté de ce procédé rigoureux il y en a un autre plus bénin, le seul, j'imagine, qu'on emploie aujourd'hui, et qui consiste pour le défendeur à se purger au moyen du serment de l'imputation dont il est l'objet.

Les cantons catholiques seuls ont conservé jusqu'à nos jours ces façons de discipline tout ecclésiastiques. Naguère encore, à Zug par exemple, fonctionnait une « chambre de sorcières », où l'on mettait les poucettes aux prévenues, afin de les fustiger plus à l'aise. Dans Unterwald, il y a vingt-cinq ans, on administrait le fouet, comme aux plus beaux jours de l'Inquisition. Dans le même

canton, en 1855, assure M. Osenbrüggen (1), un mari et sa femme, convaincus de mal élever leurs enfants, d'être débauchés, ivrognes et joueurs, furent condamnés à être exposés publiquement au pilori (*Lasterstein*), une verge à la main, avec cette inscription au-dessus de leur tête : *Parents oublieux de leurs devoirs !* « La verge qui, comme symbole, se présente dans l'Allemagne du moyen âge sous divers aspects, a ici un sens facile à saisir : elle signifie que le coupable méritait un châtiment corporel. Jadis le premier venu avait le droit de se saisir de la verge et d'en frapper le condamné ; aujourd'hui,



L'ALTMANN (AUTRE ASPECT).

dans Unterwald, personne n'use plus de ce privilège. Du reste, dans la plupart des cas, l'exposition au pilori n'est point appliquée comme peine principale, mais comme peine accessoire. Un jugement prononcé en 1851 contre une incendiaire portait les dispositions suivantes : 1° la condamnée sera, durant un quart d'heure, et pendant que lecture de l'arrêt lui sera faite au son des cloches, exposée au pilori ; 2° un jour de samedi, après vêpres, elle entendra à genoux, dans l'église de Stanz, un sermon de circonstance sur le crime d'incendie ; 3° elle sera détenue trois ans dans une maison de correction ; 4° à l'expiration de cette peine, elle devra, les dimanches et jours fériés, assister exactement, matin et soir, au service divin, et faire ses dévotions de deux mois l'un ; 5° après sa sortie de prison, elle restera placée sous la surveillance de la police et de sa parenté, laquelle devra pourvoir à sa subsistance ; 6° elle est déclarée déchue de tous les droits civils.

« Suivent d'autres dispositions relatives aux dommages-intérêts et aux frais du procès. Le mari de cette femme fut condamné, pour complicité, à huit années de détention. S'estimant injustement puni, il s'évada, non pas pour s'enfuir, mais pour se rendre à Berne, auprès du président de la Confédération, se plaindre de l'arrêt qui l'avait frappé. On le renvoya immédiatement dans le Nidwald, où le jury le déclara coupable du double délit d'évasion et d'outrage envers les magistrats. Il fut condamné à entendre la lecture de cette nouvelle sentence au son des cloches agitées à volée, et, de plus, exposé au pilori, un bâillon dans la bouche.

« Une des décisions les plus remarquables est celle qui fut rendue en 1855 contre une jeune fille, Catherine Berchtold, pour immoralité et faux témoignage. Elle ne portait rien moins que les peines

(1) *Culturhistorische Bilder aus der Schweiz.*

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

PUBLICATION EXCEPTIONNELLE

LES

SAINTS ÉVANGILES

TRADUCTION TIRÉE

DES ŒUVRES DE BOSSUET

PAR M. H. WALLON

DE L'INSTITUT

ENRICHIE DE 128 GRANDES COMPOSITIONS GRAVÉES A L'EAU-FORTE

d'après les dessins originaux

DE BIDA

PAR M^{me} HENRIETTE BROWNE ET MM. BIDA, BODMER, BRACQUEMOND, CHAPLIN
DEBLOIS, LÉOPOLD FLAMENG, L. GAUCHEREL, E. GILBERT, E. GIRARDET, HAUSSOULLIER, EDMOND HÉDOUIN, MASSARD
MOULLERON, CÉLESTIN NANTEUIL ET VEYRASSAT

ET DE 290 TITRES ORNÉS, TÊTES DE CHAPITRE, CULS-DE-LAMPE, LETTRINES

gravés sur acier par L. GAUCHEREL, d'après les dessins de

CH. ROSSIGNEUX

ET IMPRIMÉS EN TAILLE-DOUCE DANS LE TEXTE

Les caractères typographiques ont été gravés spécialement pour ce livre par M. VIEL-CAZAL, d'après les dessins de M. CH. ROSSIGNEUX. L'impression en taille-douce a été exécutée, avec le concours de MM. ED. HÉDOUIN et VIEL-CAZAL, par M. SALMON, et l'impression typographique par M. CLAYE, sous la direction de M. VIEL-CAZAL. Le papier vélin a été fabriqué par les Papeteries du MARAIS et de SAINTE-MARIE ; le papier de Hollande par MM. C. et S. HONIG BREET de Zaandyle, et l'encre par M. LORILLEUX fils aîné.

DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES GRAND IN-FOLIO

AVEC ENCADREMENTS ET TITRES IMPRIMÉS EN ROUGE

PRIX DE L'EXEMPLAIRE : 500 FR.

150 exemplaires numérotés ont été tirés sur papier de Hollande et livrés aux premiers souscripteurs moyennant 1000 francs. Il ne reste plus que 10 exemplaires de ce tirage, et le prix de chaque exemplaire est porté à 2000 francs.

La demi-reliure janséniste, plats en papier et coins en maroquin, se paye en sus 300 francs. La reliure pleine en maroquin du Levant poli, ornements dorés aux petits fers, se paye en sus, suivant la richesse de l'ornementation, de 600 à 2500 francs.

LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

LA SUISSE formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 1 franc.

Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 27 Avril 1878.